

SUR TROIS MIHRÂBS EN BOIS SCULPTÉ

PAR

PAUL RAVAISSE

MEMBRE DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE.

Il y aura bientôt sept ans que le Caire, soucieux de son passé, a commencé de recueillir ceux de ses titres de noblesse qui ont échappé à la ruine des temps modernes. Le musée arabe du Caire, provisoirement installé à l'ombre des hautes et vieilles murailles du Djâmi' el-Hâkim, renferme déjà une collection remarquable qui ne cesse de s'enrichir tous les jours. Déjà, les textes qui y sont réunis, gravés sur la pierre et le marbre ou ciselés sur le bronze, tracés en émaux sur le verre ou sculptés dans le bois, y sont en quantité suffisante pour que l'intérêt qui s'y rattache ne demeure pas plus longtemps négligé. Aussi bien, de telles inscriptions méritent à plus d'un égard une étude approfondie. Outre qu'elles datent d'époques assez diverses pour donner matière à un manuel complet d'épigraphie arabe, elles apparaissent aux yeux de l'archéologue comme les miettes de l'histoire monumentale de cette ville.

Ayant eu, pour ma part, le loisir de relever les plus intéressantes, je me propose de soumettre à l'Institut Égyptien, qui compte parmi ses membres les patients créateurs du nouveau Musée, le résultat de mon déchiffrement et des recherches onomastiques dont il est indispensable de l'accompagner.

I

Origines du mihrâb

Les monuments que je vais décrire sont trois de ces niches qui, dans les mosquées, indiquent la direction (*kibla*) du temple de la Mekke et devant lesquelles se tourne l'imâm lorsqu'il récite les prières. On les nomme *mahârîb* مهاريب, au singulier *mihrâb* محراب, mot qui n'a pas aujourd'hui d'autre acceptation que celle de *santuaire*, *lieu sacro-saint* et dont le sens primitif semble être depuis longtemps tombé en oubli.¹ Qu'il me soit donc permis tout d'abord d'exposer rapidement les origines du *mihrâb* d'après des sources d'une incontestable autorité.

Lorsqu'un musulman, hors de la mosquée, se prépare à faire ses dévotions, il a soin préalablement de placer devant lui un objet quelconque, dont l'emploi en pareille circonstance doit être, toutefois, approuvé par le dogme. Cet objet que peut, au besoin, remplacer une simple ligne tracée en long ou en large sur le sol, représente le voile — *soutra* صُرْتَ — qui, durant sa prière, l'iso-

1. Voici, d'après Firoûzabadî, les différentes significations de ce vocable : 1^o Logement particulier à l'étage le plus élevé d'une maison; 2^o fond d'une salle réservé comme place d'honneur; 3^o place de l'imâm dans une mosquée; 4^o place particulièrement occupée par le prince; 5^o encolure d'une bête de somme; 6^o synagogue juive. — *Kâmoûs*, éd. Boûlâk, I, p. 53.

lera censément du monde extérieur; car nul être vivant et nulle image ne sauraient ainsi se trouver directement sous ses regards entre lui et la Ka'ba. Prierait-il sans prendre cette précaution, s'il vient à passer devant lui *une femme ou quelque animal*, son acte cesse d'être agréable à Dieu.

Cette pratique religieuse est l'application de quelques-unes des lois traditionnelles tirées des pratiques même du prophète. Ainsi, il est rapporté dans la Sounna que, chaque jour de fête, Mohammed faisait fixer en terre une *harba* حربة, c'est-à-dire une *javeline*, devant laquelle il priait, tandis que les croyants étaient rangés derrière lui. Quand il était en voyage, il n'agissait jamais autrement, se tournant vers la javeline et dans la direction du temple; si bien que ce devint en peu de temps une règle suivie par tous les émirs. Parfois aussi il se prosternait en face d'une *anaza* عنزة, sorte de bâton ferré en pointe à l'une des extrémités. Or, entre ce bâton et la *kibla*, des femmes et des ânes passaient sans que l'efficacité de son oraison, assurait-il, en fut amoindrie. Bref, on le vit accomplir ses dévotions tantôt devant une flèche, tantôt devant une colonne; en d'autres circonstances devant sa monture ou ses sandales, et encore *devant ou sur sa couche*.

Quelqu'un disait un jour à 'Âïcha, l'épouse de Mohammed : « Certes un chien, un âne, voire même une femme peuvent bien passer impunément devant un homme qui prie sans une *soutra*! » — « Feriez-vous donc de nous, dit la fille d'Aboû Bakr, les égales des chiens et des ânes? Combien de fois, pourtant, étais-je couchée, lorsque survenait le prophète et qu'il prenait place sur le milieu du lit! Il se mettait alors en prière; mais c'est que j'avais honte de me trouver presque nue devant lui, si je me glissais doucement vers le pied de notre couche, jusqu'à ce que je fusse sortie d'entre les draps. »

Je viens de résumer, parmi les nombreuses traditions conser-

vées dans le recueil de Bokhârî, celles qui concernent la *soutra*.¹ La première et la dernière nous intéressent particulièrement. La première nous fait déjà pressentir l'étymologie du mot *mihrâb*. Quant à l'autre, elle nous fournit la preuve que l'usage de la *soutra* remonte, chez les peuples sémitiques, à la plus haute antiquité; elle nous donne en même temps la clef d'un passage de la Bible dont l'interprétation a rendu perplexes plus d'un commentateur.² Voici, en effet, ce qu'on lit au chapitre XLVII de la Genèse, verset 31 :

«Il [Joseph] jura, et Israël se prosterna sur le chevet de son lit,» עַל רָאשׁ הַמִּתְהָה (cf. *I Rois*, ch. I, v. 47).

C'est là du moins le sens proposé par les Massorètes; mais il est contesté par nombre de critiques qui préfèrent la lecture des Septante :

«Israël se prosterna sur le bout de son bâton,» ἐπὶ τῷ ἄκρῳ τῆς ἑαρᾶς αὐτοῦ, traduction de עַל רָאשׁ הַמִּתְהָה (cf. *Hébreux*, ch. XI, v. 21).

Il s'agit, comme on voit, d'un simple changement de voyelles, *mattèh* au lieu de *mittâh*. Néanmoins, les deux versions n'infirment en rien notre thèse et lui sont également favorables.

Est-ce à dire que Mohammed, en ramenant ses compatriotes à la foi primitive, emprunta aux Juifs la conception de ce voile mystique étendu entre l'adorateur et l'objet d'adoration? Je ne le pense pas. Il me semble, au contraire, que c'était un usage établi depuis de longs siècles dans la péninsule, un rite commun aux fils de Jacob, serviteurs du dieu unique, et aux fils d'Ismaël, les Arabes idolâtres, que de se prosterner la face orientée vers une *soutra*, quelle qu'elle fût. Seulement, la *soutra* paraît être repré-

1. Bokhârî, éd. Caire 1304, I, pp. 70—73. Cf. el-Kastellânî, I, pp. 587—593; *The modern Egyptians* by W. LANE, 5^e éd., I, pp. 89—90 et 100.

2. *Bible* de CAHEN, I, p. 205. Cf. W. LANE, *op. cit.*, I, p. 90, note 1.

sentée de bonne heure, parmi les derniers, au moyen d'une *javeline* — *harba*. Le lieu où elle était plantée — *mîhrâb*, devenait en quelque sorte sacré. Si c'était au fond d'un temple, le *mîhrâb* en était naturellement le sanctuaire, l'endroit vénérable par excellence, semblable en cela au Saint des Saints juif et à l'autel chrétien.

En effet, si nous interrogeons le Korân, nous constatons qu'à l'époque où Mohammed prêchait l'islâm, le mot *mîhrâb* avait déjà le sens dérivé, métaphorique qu'il a aujourd'hui. Ce vocable s'y trouve cité en cinq passages différents, sans jamais être employé dans son acception originelle (cf. Korân, III, 32, 33; XIX, 12; XXXIV, 12; XXXVIII, 20).

Veut-on d'autres exemples tirés de poètes contemporains du prophète? Waddâh el-Yaman, mort en 63 de l'Hégire (682 de J.-Ch.) est l'auteur de ce vers (du mètre *sari*)

رَبُّهُ مَحْرَابٌ إِذَا جَشَّهَا * لَمْ أَلْقَهَا أَوْ أَرْتَقِي سُلَّمًا

«(Ma maîtresse) possède un *belvédère*; aussi, quand je m'en viens chez elle, je ne puis la trouver qu'après avoir gravi un escalier!»¹

'Omar ibn 'Abd Allâh ibn Abî Rabî'a, né en 23 de l'Hégire (644 de J.-Ch.), fait l'éloge suivant de sa belle (sur le mètre *khafîf*) :

دُمْيَةٌ عِنْدَ رَاهِبٍ ذِي آجِتَهَادٍ * صُورُوهَا فِي جَانِبِ الْمَحْرَابِ

«Vous diriez une statue d'ivoire auprès d'un moine dévot, dressée contre la paroi du *sanctuaire*.»²

1. Vers cité par Djauharî dans son *Sîhâh* au mot مَحْرَاب. Sur Waddâh el-Yaman, voir *Ibn Khalîcan's Biographical Dictionary*, IV, p. 405, note 7. Très beau de visage, ce poète portait continuellement un voile de peur du mauvais œil.

2. Vers cité dans *The Kâmil of el-Mubarrad*, ed. by W. WRIGHT, p. 378. Sur 'Omar, cf. *Kitâb el-Aghâñî*, I, p. 30, XVI, p. 2; *Biogr. Dict.*, II, p. 372.

Trois siècles plus tard, Mas'oudî écrira de même, d'après la tradition prophétique :

« Adam fut désigné par Allâh comme un *mîhrâb*, une Ka'ba, une porte sainte, ou une *kîbla* vers laquelle les purs esprits et les anges de lumière doivent se tourner pour prier.» (*Prairies d'or*, tome I, p. 57—58.)

Enfin, voici qui vient corroborer, sans nul doute, cette opinion sur l'origine des *mîhrâbs*. D'après Firoûzabadî et Ibn Mandûr, deux des plus grands lexicographes arabes, le *Yaum el-Djoum'a* *يوم الجمعة* ou *jour de l'assemblée*, correspondant à notre vendredi, avait autrefois pour synonyme ces mots : *Yaum el-Harbât* *يوم احتربات*, c'est-à-dire le *jour des javelines*. Expression déjà fort ancienne au temps de l'Ignorance et dont le mot *el-Ouroûba* *العروبة* que mentionnent aussi ces auteurs (cf. *Prairies d'or*, tome III, p. 423), est une altération évidente. J'ajouterai que tous deux sont absolument inconnus au vocabulaire du Korân, et que le *Yaum el-Djoum'a* lui-même n'y figure qu'une seule fois, au verset 9 de la soura LXII.

Ainsi à l'apparition du prophète, le sens primitif de *mîhrâb* paraît être à peu près oublié. La *harba* ne cessa pourtant pas de tenir lieu de *soutra* aux païens de la veille, et l'exemple de Mohammed, je l'ai dit, fut religieusement imité. Dans les journées qui suivirent la prédication de l'islâm, lorsque, loin de la ville sainte, dans le désert, dans les camps ou dans les villes conquises, ces fervents adeptes de la foi nouvelle durent, pour invoquer Allâh, s'orienter suivant la *kîbla*, celle-ci fut longtemps encore indiquée par quelque hampe fichée en terre, devant laquelle s'inclinait l'imâm et qui servait de pôle aux regards de tous les assistants. Nouweîrî rapporte que, lors de la fondation de Kaïrouân en l'an 50 de l'Hégire (670 de J.-Ch.), 'Okba ibn Nâfî, gouverneur de l'Ifrîkîya sous le premier Ommeïade, planta son étendard là où fut

depuis le mihrâb de la grande mosquée, et qu'il s'écria : « Voilà désormais le lieu vers lequel chacun se tournera pendant la prière! »¹

Au fur et à mesure de la conquête, des mosquées s'élèvent, des églises deviennent mosquées. La hampe fait place à la niche, mais le nom de *mihrâb* n'en est pas moins conservé. Dès le principe les niches sont pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, au fond de l'*iwâن el-kiblî*. Et c'est sur ce point vénéré entre tous que s'exerce plus particulièrement l'esprit inventif des Arabes; c'est là qu'ils concentrent tout ce que peut accomplir la puissance d'ornementation la plus originale, la plus riche et la plus variée. Quelquefois, ces petits hémicycles sont revêtus, au lieu de nacres et de marbres disposés en mosaïque, d'une boiserie ouvragée ayant deux parements et un fronton extérieur en manière de cadre. Il arrive aussi qu'un mihrâb est une sorte de meuble d'une certaine dimension et construit en bois plus artistement travaillé encore; dans l'un des quatre pans égaux deux à deux s'ouvre la niche qui s'enfonce en même temps dans l'intérieur du coffre.

De nos jours, toutefois, l'art musulman est tombé si bas que, dans l'ancienne métropole fâtimite, les niches de cinquante mosquées récentes ou non, sont enluminées, sans distinction de matière, de tons crus où se profilent naïvement des simourgs, des monstres et, ce qui est plus fantastique encore, des vapeurs de la C^{ie} Cook, des trains - express, des riflemen de l'armée d'occupation, etc., etc. Il suffit, pour s'en convaincre de faire une visite au vieux collège de Soultân Kalâwoûn. Malheureusement les mihrâbs en bois sculpté d'autrefois, merveilles de patience et de goût, sont devenus monuments rares. Nous n'en connaissons que trois au Caire, tous trois de la même époque, savoir de la pre-

1. *Histoire des Aghlabites*, par N. DESVERGERS, p. 15. La longueur moyenne des lances dites , atteignait jusqu'à dix et onze coudées. Cf. *Hamâsa*, éd. FREYTAG, p. 179; et *Vie d'Ousâma ibn Mounâkidh*, éd. H. DERENBOURG, texte, p. 75, trad., p. 27, note 8.

mière moitié du XII^e siècle. Encore le badigeon du siècle actuel ne les a-t-il pas épargnés.

II

1^o Mihrâb de la mosquée el-Azhar

Le premier en date est de noble provenance : il appartient à la mosquée el-Azhar. Tel que nous le représente le fac-simile ci-joint, il se compose d'un panneau détaché portant l'inscription votive; d'un lambris au centre duquel s'ouvre la niche; enfin d'un socle sur lequel le lambris est solidement fixé par derrière au moyen de quelques ais. L'ensemble offre comme dimensions 2^m 18 en hauteur et 1^m 20 en largeur.

Massif et fruste de toute moulure, le socle consiste en une simple solive équarrie, haute de 0^m 22, et de deux pouces moins longue que le restant de l'ouvrage n'est large. Une pareille défectuosité dans l'agencement prouve qu'il remonte à une époque relativement peu éloignée de nous. Mais s'ensuit-il de là qu'un soubassement analogue, si ce n'est moins grossier d'aspect, n'exista pas dès le principe? Assurément non. Un détail d'histoire, en effet, nous montrera bientôt qu'il était alors nécessaire d'exhausser ce mihrâb afin de lui donner plus d'élégance et, surtout, pour préserver la bordure inférieure de toute détérioration.

C'est sur cette bordure que la niche est assise, à 0^m 33 du sol. En profondeur, elle atteint au plus 0^m 12, tandis qu'elle mesure 1^m 35 de haut sur 0^m 40 de large. Elle est creusée dans un tronc de dattier dont les fibres sont devenues çà et là apparentes sous l'action prolongée de la sécheresse, et les énormes clous qui la constellent témoignent des réparations effectuées à peu de frais en vue d'empêcher sa complète dislocation. Aussi point de sculp-

tures, ce bois étant par essence peu compact et trop élastique pour se prêter aux entrailles du ciseau.

Le fond très méplat de la niche est relevé de chaque côté, depuis le bas jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, par deux colonnettes destinées à soutenir le tympan qui l'encadre au sommet suivant une ogive dite plein cintre brisé. Mais, grêles et entièrement lisses, ces supports s'achèvent aussi disgracieusement que possible par un chapiteau de forme bulboïde et semblable à la base renversée, avec un tailloir quadrangulaire correspondant à une plinthe identique. C'est là, en raccourci, l'image de la colonne d'*ordre arabe égyptien*.

A droite et à gauche s'étendent, sur une largeur égale à celle de la niche, c'est-à-dire 0^m 40, les parements du lambris, que décorent huit compartiments oblongs et superposés, quatre d'une part et quatre de l'autre. Leur surface est sculptée d'ornements tout empreints du caractère particulier au style arabo-byzantin de l'époque. Ils consistent en symétries de rinceaux à fleurons concentriques, motifs que nous verrons reproduits avec infiniment plus d'art sur les deux mihrâbs suivants. Une bordure large de 0^m 12 à 0^m 15 et faite de spires continues cerne ces intervalles de fond et, par le fait, la totalité de l'ouvrage. Mais tous ces ornements sont presque complètement altérés par la peinture plus ou moins conservatrice dont ils ont été enduits d'après une déplorable coutume; les deux compartiments du bas ont été détruits et remplacés par deux bossages.

Cet antique monument sur lequel on ne voit inscrite aucune pieuse dédicace, était relégué au fond du grand portique de la mosquée. Le sympathique administrateur du Musée arabe, FRANZ PACHA, avait soin de le recueillir, il y a environ cinq ans, et de le mettre à l'abri de toute profanation. Chose étrange, en vérité, si l'on songe au lieu d'où il était extrait! En même temps, on

rapportait d'une autre salle de la vieille université musulmane un panneau formé de deux planches assemblées et mesurant 1^m 20 de long sur 0^m 50 de haut. L'inégale couche d'ocre écaillee qui l'empâte, lui aussi, n'en laisse pas moins voir clairement une magnifique inscription կուֆique en six lignes, dont voici le texte et la traduction :

1. بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ حَفَظُوا عَلَى الصَّلَواتِ وَالصَّلَاةِ الْوَسْطَى وَقَوْمُوا لِلَّهِ قَائِمِينَ
ان الصلاة
2. كَانَتْ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ كَابِيَ مَوْقُونَا امْرٌ بِعَمَلِ هَذِهِ الْمَحْرَابِ الْمَبْرَكِ بِرْسَمِ الْجَامِعِ الْأَزْهَرِ
الشريف بالمعزية
3. لِقَاهْرَةِ مَوْلَانَا وَسَيِّدِنَا الْمُنْصُورِ أَبُو عَلَى الْأَمْرِ بِالْحُكْمِ الْمُؤْمِنِ صَلَواتُ اللَّهِ
عَلَيْهِ وَعَلَى آبَائِهِ
4. الظَّاهِرِيْنَ وَابْنَائِهِ الْأَكْرَمِيْنَ بْنَ الْأَعْمَامِ الْمُسْتَعْلِيِّ بِاللَّهِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ بْنَ الْأَمَامِ
الْمُسْتَنْصِرِ بِاللَّهِ
5. أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ صَلَواتُ اللَّهِ عَلَيْهِمْ أَجْمَعِينَ وَعَلَى آبَائِهِمْ الْأَئْمَةِ الظَّاهِرِيْنَ الْمُهَدِّدَةِ
الْمَاسِخِينَ وَسَلَمٌ
6. تَسْلِيْمًا إِلَى يَوْمِ الدِّينِ فِي شَهْرِ سَنَةِ تِسْعَ عَشَرَةِ وَخَمْسِمِائَةِ أَلْحَمْدُ لِلَّهِ وَحْدَهُ

L. 1. «*Au nom du dieu clément et miséricordieux. Accomplissez exactement la prière, surtout celle du milieu; levez-vous pénétrés de dévotion (Korân, soura II, verset 239). La prière*

L. 2. *est prescrite aux croyants en des heures marquées (Korân, IV, 104). — Celui qui a ordonné de construire ce mihrâb bénî destiné à la sainte mosquée el-Azhar, sise au Caire*

L. 3. *la ville d'el-Mou'izz, est notre maître et seigneur el-Manṣour Aboû 'Alî el-Âmir bi-Ahkâm Illâh, prince des croyants (qu'Allâh répande ses bénédictions sur lui, sur ses ancêtres*

L. 4. *virtueux et ses descendants vénérables), fils de l'imâm el-*

Mostâ'li b-Illâh, prince des croyants, fils de l'imâm el-Mostansîr b-Illâh,

L. 5. prince des croyants (qu'Allâh répande ses bénédictions sur eux tous et sur leurs ancêtres, imâms vertueux, directeurs inébranlables dans leur foi et qu'il les sauve

L. 6. en vue du Jugement dernier). Œuvre accomplie dans le courant de l'année cinq cent dix-neuf. — Louange au seul dieu!»

Cette inscription remplit toute la superficie du panneau qui est sans bordure, et qui fut peut-être, à l'origine, revêtu d'un placage d'argent. Les caractères, un peu roides, mais d'un dessin très net et très simple ont 0^m 07 de hauteur et sont taillés en relief à l'épaisseur d'un centimètre. Deux versets du Korân y sont rappelés, une transposition de lettres, faute du sculpteur, est à remarquer à la deuxième ligne (مبارك au lieu de مبارك); enfin les noms célèbres, les titres d'importance et la date qu'elle mentionne correspondant à l'année 1125 de J.-Ch., en font un des restes authentiques les plus précieux de la plus ancienne mosquée du Caire.

Or, par suite d'un accident imprévu, nous voici en présence d'un ex-voto distrait, on ne sait comment, du mihrâb auquel il appartenait, et d'un mihrâb sans inscription, ce qui n'est guère admissible en Orient où tout monument comporte une exergue, ne fût-ce que la profession de foi islamique. Ces deux objets s'appartiennent-ils, ou sont-ce deux débris qui n'ont entre eux aucun rapport? On ne peut résoudre cette question sans les examiner sur toutes leurs faces.

Si le panneau offrait la moindre moulure rappelant l'ornementation du mihrâb, comparer serait vite fait, et nous sortirions aussitôt du doute. Mais tel n'est pas le cas. Encore nous faudrait-il une preuve plus matérielle. J'observe tout d'abord que la niche élevée sur un socle à un pied de terre et flanquée de deux pare-

ments d'une largeur égale à la sienne, atteint le bord supérieur du lambris. Elle n'apparaît donc limitée que de trois côtés, ce qui produit l'effet le plus fâcheux. On se souvient, d'autre part, que le panneau, dans le sens de l'inscription, et le mihrâb, dans celui de sa largeur, mesurent 1^m 20. Cette coïncidence nous indique suffisamment, je crois, que ces deux objets dont l'un complète le quatrième côté du cadre, furent construits pour être adaptés l'un à l'autre au moyen de traverses postérieures et peut-être aussi, comme la notice suivante nous l'apprendra, au moyen d'un châssis fait de métal précieux. Ces supports enlevés, les deux œuvres furent aussitôt disjointes; et l'on peut supposer que, suspendu alors contre la muraille, au-dessus du monument qu'il désignait, l'écri-
teau se soit décroché quelque jour, puis que, la négligence aidant, il soit venu échouer dans une autre partie du vaste édifice.

Parmi les noms qui figurent dans la dédicace de ce mihrâb, celui de la mosquée el-Azhar pour laquelle il fut commandé, et celui du calife el-Âmir qui en fut le donataire, méritent surtout qu'on s'y arrête. Sans entrer dans les détails, je me contenterai de parcourir les textes historiques généralement peu connus qui les concernent.

La mosquée el-Azhar.

La mosquée «splendide entre toutes», tel est son nom, fut bâtie le 24 de Djoumâdâ el-Awwal 359 (4 mars 970) par le Kâïd Aboû l-Hasan Djauhar qui, huit mois auparavant, avait fait au nom du calife fâtimite el-Mou'izz, la conquête de l'Égypte. Elle fut élevée au sud et à peu de distance du palais fondé en même temps que la nouvelle capitale, le 18 Cha'bân 358 (9 juillet 969). La construction de la mosquée fut achevée le 21 de Ramadân 361 (3 juillet 973), et deux jours après la première prière publique y était solennellement récitée. Sous le règne d'el-'Azîz b-Illâh, fils d'el-

Mou'izz, la mosquée dotée d'une riche bibliothèque et érigée en collège, devint en peu de temps le centre intellectuel du monde musulman. Elle ne cessa de s'accroître et de s'embellir grâce surtout à la libéralité des califes el-Hâkim, el-Mostansîr et el-Hâfid. Après la déchéance des Fâtimites, le kurde Salâh ed-Dîn qui venait d'usurper le pouvoir (1171 de J.-Ch.), en usa d'une toute autre manière. Un cadre d'argent massif du poids de cinq mille dirhams, entourait le mihrâb principal du grand portique : il s'empressa de l'enlever et de le convertir en lingots. Au reste, il fit main basse sur tous les ornements du même genre qui se trouvaient dans les grandes mosquées du Caire.

Notre mihrâb serait-il celui que dépouilla le fondateur de la dynastie ayyoûbite ? On n'oseraît l'affirmer. Le fait n'est toutefois pas invraisemblable, et, s'il est réel, on conçoit facilement que cette solide bordure, formant châssis, ait réuni en une seule pièce, comme je l'exprimais tout à l'heure, le mihrâb proprement dit et le panneau dédicatoire. Il n'y aurait donc rien d'étonnant, d'après cette hypothèse, à ce que le lambris lui-même fût en partie lamé d'argent, la niche et les colonnettes par exemple. Dans l'état où il se trouve, en effet, avec sa décoration avare et élémentaire, il donnerait une mince idée de la magnificence d'un prince fastueux.

A partir de cette époque, le prêche du vendredi cesse de se réciter au Djâmi' el-Azhar durant près d'un siècle, lorsque Sultân Baïbars (1260—1277) procédant à quelques réparations urgentes, remet les choses en l'état. Survient le tremblement de terre de 1302 qui dévaste la ville et n'épargne pas la vieille mosquée de Djauhar ; mais l'émîr Sallâr se charge de réédifier et de consolider les parties atteintes par le fléau. Elle est successivement embellie, agrandie ou restaurée par Mohammed el-As'ardî, contrôleur des poids et mesures au Caire, en 725 (1325), par l'émîr Sa'ad ed-Dîn Bachîr el-Djândâr, en 761 (1360), et par le pieux

sultân Kâït Bây, en 888 (1483). Puis, sous la domination ottomane, ce sont en 1004 (1596) le pâchâ turc es-Seyyid Mohammed, en 1132 (1720) le cheïkh el-balad Ismâ'îl Bây et en 1199 (1785) 'Abd er-Rahman Kîkhîyeh qui s'y fait enterrer; enfin, de nos jours le khédive Abbâs Pâchâ (1859).

Actuellement, le *riwâk* construit au XIV^e siècle par l'émîr Akboghâ, a été entièrement restitué par les soins de la commission des monuments historiques du Caire, et l'arcade de la cour intérieure, soutenue par une longue suite d'étais, ne tardera pas à avoir son tour. Opérées en l'espace de neuf siècles, tant de réparations fondamentales ont complètement transformé l'édifice de l'origine, et ce qui en subsiste se réduit aux trois cent quatre-vingts colonnes du grand iwâن et à quelques arceaux dépourvus de tout cachet architectural.¹

Cette notice, que j'emprunte, en l'abrégeant, à Maqrîzî, l'historien du Caire († 1440), et que je complète au moyen des inscriptions votives du saint lieu, passe sous silence le nom du calife el-Âmir. Si les renseignements font défaut, c'est qu'il contribua peu à son embellissement. Mais n'y eût-il jamais érigé qu'un mihrâb, ce seul monument perpétue du moins le souvenir de sa munificence; et il a, en outre, pour nous l'incontestable mérite de survivre à tant d'autres œuvres du même genre que la ruine a pour jamais anéantis.

Le calife el-Âmir.

Aboû 'Ali Mansoûr, fils du calife el-Mosta'îl, naquit le 13 de Moharram 490 (31 décembre 1096). Il n'avait que cinq ans, lorsqu'à la mort de son père, il fut placé sur le trône par le vizîr Châhinchâh el-Afdal (17 de Safar 495 = 11 décembre 1101). Il

1. *Khitat*, II, pp. 273—277; cf. *ibid.*, I, pp. 465—467. Voir PASCAL COSTE, *Monuments du Caire, mesurés et dessinés de 1817 à 1826*.

reçut en même temps que l'investiture, le titre d'*el-Âmir bi-Ahkâm Illâh*, c'est-à-dire *qui fait exécuter les arrêts de dieu*. Grâce à l'énergie d'*el-Afdal* qui s'était déclaré son tuteur, il n'eut rien à redouter des compétitions de son oncle *Birâr*. Celui-ci, en effet, avait réussi à se faire proclamer à Alexandrie; mais il dut se soumettre et fut condamné à être emmuré.

Le règne d'*el-Âmir* est surtout intéressant parce qu'il fut témoin des premières luttes de la chrétienté contre l'islâm. Dès l'an 492 (1099, juillet), Godefroi de Bouillon avait enlevé Jérusalem aux Fâtimites qui, de 497 à 504 (1104—1110), perdent coup sur coup toutes leurs places fortes de Syrie. Défendue par ses déserts de l'est, l'Égypte est restée jusqu'alors à l'abri de l'invasion franque. Mais en 511 (1117), Baudouin, second roi de Jérusalem, y conduit une armée jusqu'à *el-Farama* qu'il met à feu et à sang. La mort le surprend près d'*el-Arîch*, à l'endroit qu'on nomme encore aujourd'hui *Sabkhat Bardûl*, et l'Égypte est épargnée.

Cependant le jeune calife, entièrement adonné aux plaisirs, mène une vie des plus déréglées. Châhinchâh *el-Afdal* essaye vainement de refréner les passions de son pupille : il paiera de sa tête un si beau zèle et les loyaux services que depuis 27 ans il rend à la dynastie. Las du joug et désireux de gouverner par lui-même, *el-Âmir* le fait assassiner dans la nuit du 31 de Ramadân 515 (31 décembre 1121), pendant la fête du *Fitîr*. Puis il choisit pour vizir l'instigateur de ce meurtre, *el-Mâmoûn el-Batâïhî*. Mais celui-ci ne lui laisse bientôt plus que le pouvoir spirituel, et, régnant de son chef, s'apprête à faire un coup d'état en faveur de *Dja'far*, frère du calife. *El-Âmir* prévient le traître en le faisant mettre en croix à la porte de *Zouweïla*, lui et cinq de ses frères (519 = 1125). Nous avons vu que dans le courant de cette même année il dote d'un mihrâb nouveau la mosquée *el-Azhar*.

Sous le règne de ce prince, le Caire s'embellit de plusieurs

constructions importantes. El-Afdal élève, en face du grand palais, une immense et somptueuse demeure nommée la *maison des Coupoles* (*Dâr el-Koubab*). C'est là qu'habiteront désormais les grands vizirs des derniers Fâtimites, puis, jusqu'à l'achèvement du château de la montagne, Salâh ed-Dîn et ses quatre successeurs immédiats; enfin, les ambassadeurs des cours étrangères. Depuis l'an 1300 de notre ère, l'emplacement est en partie occupé par le mausolée de l'émîr Karâsonkor et la mosquée de Soultân Baïbars el-Djâchenguîr (Plan du Caire par GRAND BEY, n°s 31 et 32). En 498 (1004—1005), el-Afdal commence de bâtir la *mosquée des Éléphants* (*Djâmi' el-Fîla*), et, près de là, sur les bords de la Birkat el-Habach, un pavillon de plaisance que son maître fait décorer de peintures représentant le portrait de tous les poëtes en vogue. Ces édifices sont terminés par el-Mâmoûn qui, en 519 (1125) de concert avec le calife, élève à l'extrémité nord du Beïn el-Kâsreïn, une seconde mosquée, le *Djâmi' el-Akmar*, presqu'entièrement détruite de nos jours. Enfin, l'hôtel particulier d'el-Mâmoûn, deviendra au XII^e siècle la *Madrasa es-Souyoûfîya*, et ce qui reste de cet ancien collège, situé à deux pas du Khân el-Khalîl, porte actuellement le nom de *Djâmi' Cheïkh Moutâhar* (n° 40).¹

Après l'exécution d'el-Mâmoûn, el-Âmir est résolu à se passer désormais de premier ministre. Il s'adjoint seulement dans la direction des affaires un moine copte, Ibn Abî Nadja, qu'il ne tarde pas à envoyer au supplice. Cependant, quelques efforts qu'il fasse, il ne peut empêcher l'extension de la secte des Bâṭiniens qui avait des ramifications dans tout l'empire et dont la puissance redoutable s'était surtout accrue depuis le règne précédent. Il se rendait souvent à une maison de campagne, nommée *la Litière* (*el-*

1. *Khitâb*, I, pp. 438, 462; II, pp. 156, 289, 388, 416. Cf. P. RAVASSE, *Essai sur l'histoire et la topographie du Caire d'après Makrîzî*, dans *Mémoires de la mission archéologique française au Caire*, vol. I, 3^e fasc., pp. 431, 442 et 475.

Haudadj), qu'il avait fait construire dans l'île de Rauða pour une jeune esclave bédouine dont il était épris. Un matin qu'il allait visiter sa favorite, une troupe de ces sectaires, embusqués sur son passage, non loin du pont, s'élancent à l'improviste de leur cache, et, l'assaillant de tous côtés, le frappent à coups de poignard. Sa faible escorte qui avait fui aux premières clamours, le ramène en barque par le Nil et le Khalîdj jusqu'au belvédère de la Perle (*Mandarat el-Loûlouâ*), situé à l'extrémité des jardins du petit palais : mais il expire en arrivant.

Le meurtre du calife el-Âmir eut lieu le 3 de Doû l-Kâ'âda 524 (8 octobre 1130). Il n'était âgé que de trente-cinq ans et en avait régné près de trente. Sanguinaire, vindicatif, livré à tous les excès, il était universellement craint et détesté; aussi la nouvelle de sa mort fut-elle accueillie avec joie par tous ses sujets. Ses biographes tracent de lui ce portrait : « El-Âmir avait le teint remarquablement blanc et les yeux à fleurs de tête; son instruction égalaît son intelligence, il savait le Korân entier par cœur, mais était peu versé dans l'art de la calligraphie. »¹

III

2^o Mihrâb de la chapelle expiatoire de Sittî Roukâïya

De l'université el-Azhar, si glorieuse et si fréquentée par les touristes, je conduirai le lecteur dans un humble couvent de derviches, perdu à l'extrémité de la ville et ignoré de tous, même des historiens du Caire. Nous quitterons le calife el-Âmir, mais ce sera pour parler de son épouse, une noble princesse de qui la mé-

1. Cf. *Biogr. Dict.*, I, pp. 612—615; II, pp. 455—457; *Khâtâb*, I, pp. 467, 485; II, pp. 181, 290. WÜSTENFELD, *Geschichte des Fatimidenchalifats* (el-Âmir).

moire va revivre un moment parmi nous, grâce à un mihrâb que pieusement, à l'instar de son seigneur et maître, elle éleva en l'honneur d'une sainte musulmane.

Ce second mihrâb ne ressemble en rien, comme structure, au premier. Tandis que celui-ci n'est qu'un simple lambris percé d'une niche peu profonde et rapportée, celui-là est un véritable meuble présentant quatre faces : la face antérieure mesurant avec la galerie 2^m 14 de haut sur 1^m 12 de large, et les trois autres 1^m 88 sur 1^m 12 pour la face postérieure et 0^m 45 pour les côtés.

Au point de vue artistique, la différence n'est pas moins sensible. Ici, la décoration est de tout point byzantine; là, encore que l'influence étrangère demeure manifeste dans chacun des détails, elle atteste déjà un art original, national, si j'ose dire. Pourtant, ces deux monuments datent de la même époque. — Le plus récent offre une profusion de sculptures aussi riche que variée. Si l'on considère le pan dans lequel s'ouvre la niche, on n'aperçoit tout d'abord qu'un enchevêtrement de figures géométriques, formées par les plus capricieuses combinaisons de l'entrelac, charmante confusion de trapèzes dispersés, de triangles interrompus, de polygones emmêlés. Mais bientôt, l'œil s'habitue à cette complication bizarre; la savante et ingénieuse symétrie qui guida la main de l'artiste, se révèle peu à peu. C'est alors une simple rosace étoilée dérivant du carré et de l'hexagone. De là, un rayonnement de lignes et de figures concourant à la formation de rosaces semblables à l'archétype et pouvant s'étendre à l'infini.¹ En outre, au fond de chaque motif que circonscrit un triple listel en relief, un fleuron en forme de trèfle s'épanouit, ou bien sont serties de fines arabesques.

La niche, du genre ogival, repose à cru sur le sol et s'enfonce au milieu de ces réseaux, de ces dessins, de cette floraison. C'est

1. Cf. J. BOURGOIN, *Les Arts arabes*, passim.

une pièce de menuiserie composée de quatre douves et d'une cerce massive qui l'épouse solidement du côté convexe. La demi-calotte qui comblait le vide entre l'arc brisé et l'ensemble des douves est absente. Il est probable, toutefois, qu'il n'en fut pas toujours ainsi, bien que la boiserie du fond, rendue visible par cette solution de continuité, soit légèrement ornemanée au ciseau. La partie concave est sculptée d'entrelacs et de fleurons à tige circulaire; quant à l'arceau, il est entièrement bordé d'une étroite bande d'inscriptions en caractères koûfiques. Cette niche, haute de 1^m 41, large de 0^m 40 et profonde de 0^m 25, est mobile et simplement posée à l'intérieur du coffre, derrière une seconde baie en ogive ménagée dans le pan principal. Elle se trouve insérée de la sorte dans un cadre dont les dimensions, tant soit peu plus grandes, sont 1^m 44 en hauteur, et en largeur 0^m 68 depuis la base jusqu'à la naissance de l'arc, puis 0^m 48 entre deux angles de décrochement formant saillie intérieure à 0^m 96 du sol. La montée de l'ogive atteint donc aussi 0^m 48 ($0\cdot96 + 0\cdot48 = 1\cdot44$); or, ce chiffre, s'il est triplé, donne la hauteur de la niche proprement dite. On voit par là combien les proportions ont été observées.

Une galerie, haute de 0^m 26, couronne cette face de l'ouvrage par sa frange ajourée et sculptée délicatement, tandis que sur les bords extérieurs, au sommet comme à la base, à droite et à gauche, et aussi à l'entour des ogives, une longue inscription koûfique se déroule, pareille à une élégante arabesque.

Les trois autres parements du mihrâb, à mon avis, ne sont pas moins remarquables. Ils portent dix-neuf panneaux sculptés se répétant parfois. On en compte neuf sur la face postérieure et cinq sur chacun des côtés. Les uns, de style arabe assez dégagé, présentent le thème divers des lignes géométriques s'entrecroisant. Les autres ont pour décor un champ de rinceaux que sillonne un délicieux modèle de *bâtons rompus* mi-partie curvilignes, ou encore

un semis de fleurons s'épanouissant dans l'orbe d'une tige foliacée dont la branche commune s'échappe d'un vase. Ce sont là, si je ne me trompe, des pampres et des raisins. Or, on retrouve en tout ceci le style néo-hellénique qui, vers cette époque, tendait déjà à disparaître dans les contrées soumises à l'islâm; et l'on sent que le sculpteur, ayant réservé tous les trésors de son imagination pour orner la façade du mihrâb, s'en est tenu pour les parties moins en vue, à l'imitation coutumière. Nous remarquons, en effet, des motifs identiques d'ornementation sur nombre de monuments du Bas-Empire. Ainsi, je citerai les stèles coptes du musée de Boûlâk (IV^e s.), l'encadrement du portail de la Kharba el-Beïdâ, en Syrie (VI^e s.);¹ enfin une magnifique pièce d'orfèvrerie fabriquée en Allemagne une centaine d'années auparavant par des artistes venus de Byzance : je veux parler de l'autel d'or que l'empereur Henri II (1003—1024) offrit à l'église de Bâle et qui est conservé au musée de Cluny, à Paris.

Il est temps de terminer cette description un peu trop minutieuse peut-être et d'en venir aux textes. Les inscriptions de ce mihrâb mises bout à bout, ont une longueur d'environ 13 mètres et forment un merveilleux ruban étroit de près de 0^m 04, si ce n'est au sommet du frontispice, où il atteint presque le double en largeur. Les lettres enjolivées de feuillages pleins de fantaisie sont noyées, cela va sans dire, dans l'empâtement d'un enduit vert tendre et rouge brique, dont tout le meuble est revêtu, d'ailleurs, plus qu'il n'eût été à souhaiter. Ces inscriptions reproduisent quatre versets de la II^e soûra du Korân, trois de la VII^e, et trois de la XXIV^e.

1. El-Kharba el-Beïdâ «la ruine blanche», château situé sur la lisière orientale du massif volcanique de Šafâ, dans le Haurân, à 25 lieues à l'est de Damas. Voir *La Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du I^{er} au VII^e siècle*, par le C^{TE} DE Vogüé, Paris, in-4°, 1865—1877, p. 69, pl. 24; cf. *ibid.*, p. 90, pl. 45 (linteau de porte à Dânâ, non loin d'Alep, V—VI^e siècle).

En outre elles contiennent une dédicace en deux lignes tracées horizontalement au-dessus de l'ogive et au bas de la galerie.

Dédicace.

1. ما امر بعمله الجليلة المحرورة الكبيرة الامرية التي كان يقوم باصر خدمتها القاضي ابوالحسن مكنون ويقوم باصر
2. خدمتها الان الامير السيد عفيف الدولة ابوالحسن نفر الفاسى الصالحي برسم مشهد السيدة رقية ابنة امير المؤمنين على

Inscriptions du cadre.

1° Bordure de droite.

3. بسم الله الرحمن الرحيم الله لا اله الا هو الحى القيوم لا تأخذه سنة ولا نوم له ما في السموات وما في الارض من ذا الذى يشفع عنده الا باذنه يعلم ما بين ايديهم وما خلفهم ولا يحيطون بشىء

2° Sommet.

4. من عمله الا ما شاء وسع كرسيه السموات والارض ولا يوده حفظهما وهو¹ [العلى] العظيم لا اكرا

3° Bordure de gauche.

5. ه في الدين قد تبين الرشد من الغي هن يكفر بالطاغوت ويؤمن بالله فقد استمسك بالعروة الوثقى لا انفصام لها والله سميع عليم الله ولى الذين امنوا يخرجهم منظلمات الى النور

Inscription de l'ogive extérieure.

1° Ligne horizontale, au bas et à droite (détruite).

6. ان ربكم الله

1. Ce mot a été omis par le sculpteur.

2° Bordure verticale, à droite.

7. الذى خلق السموات والارض في ستة ايام ثم استوى على العرش يغشى الليل
النهار

3° Horizontalement.

8. يطليه

4° Courbures de l'ogive.

9. حيثما والشمس والقمر والنجوم مسخرات بامره الا له الخلق

10. والامر تبارك الله رب العالمين ادعوا ربكم تضرعا

5° Horizontalement.

11. وخفية

6° Bordure verticale, à gauche.

12. انه لا يحب المعتدين ولا تفسدوا في الارض بعد اصلاحها وادعوه خوفا وطمئنا
ان رحمة الله

7° Ligne horizontale, au bas et à gauche.

13. قريب من المحسنين

Inscription de l'ogive intérieure.

14. بسم الله الرحمن الرحيم في بيوت اذن الله ان ترفع ويدرك فيها اسمه يسبح له فيها
بالغدو والآصال رجال لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن ذكر الله واقام الصلوة وابتآءا
الزكوة يخافون يو

15. ما تقلب فيه القلوب والابصار ليجزيهم الله احسن ما عملوا ويزيدهم من فضله
والله يرزق من يشا بغير حساب — صدق الله العظيم وصدق رسوله الکريم

DÉDICACE.

*Œuvre commandée par l'illustre, bien gardée et très haute prin-
cesse, épouse d'el-Âmir. Elle chargea (d'abord) le kâdî Aboû l-Ha-*

san Maknoûn et charge (l. 1) présentement l'émîr 'Afîf ed-Daula Aboû l-Hasan Nimr el-Fâsî es-Sâlihî, qui va toujours droit au but, de l'exécution de cette œuvre destinée à la chapelle expiatoire de Sayîda Roukaiya, fille du prince des croyants 'Alî (l. 2).

SOÛRA II.

Verset 256. — Au nom du dieu clément et miséricordieux. Il n'est pas d'autre dieu que lui, le Vivant, l'Éternel. Ni l'assoupiissement, ni le sommeil n'ont de prise sur lui. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre lui appartient. Qui peut intercéder auprès de lui sans sa permission? Il connaît ce qui est devant les hommes et ce qui est derrière eux, et ils n'embrassent (l. 3) de sa science que ce qu'il a bien voulu leur apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur garde ne lui coûte aucune peine. Il est [le Très-Haut], le Grand.

Verset 257. — Point de violence (l. 4) en matière de religion. La vérité se distingue assez de l'erreur.

Verset 258. — Celui qui ne croira pas au Tâghoûç, mais croira en Allâh, aura saisi une anse solide à l'abri de toute brisure. Allâh entend et connaît tout.

Verset 259. — Allâh est le patron de ceux qui croient; il les fera passer des ténèbres à la lumière (l. 5):

SOÛRA VII.

Verset 52. — Votre Seigneur est ce dieu (l. 6) qui créa les cieux et la terre en six jours et s'assit ensuite sur le trône; il couvrit la nuit avec le jour qui, à son tour (l. 7), la poursuit (l. 8) rapidement; il créa le soleil, la lune et les étoiles soumis par son ordre à

certaines lois. La création (l. 9) et la suprême modération de tout ne lui appartiennent-elles pas? Béni soit Allâh, Seigneur de l'univers.

Verset 53. — Invoquez Allâh avec humilité (l. 10) et en secret (l. 11). Il n'aime point les transgresseurs.

Verset 54. — Ne corrompez pas la terre, lorsqu'elle a été rendue à un meilleur état; invoquez Allâh par crainte et par désir, car la miséricorde divine (l. 12) est proche de ceux qui font le bien (l. 13).

SOÛRA XXIV.

Verset 36. — Dans les temples qu'Allâh a permis d'élever pour que son nom y soit glorifié, des hommes célèbrent ses louanges, matin et soir,

Verset 37. — hommes que le commerce ni les contrats ne détournent du souvenir d'Allâh, de la stricte observance de la prière et de l'aumône (l. 14). Ils redoutent le jour où les cœurs et les yeux des hommes seront en confusion;

Verset 38. — car il les récompensera de récompenses plus belles que ne furent leurs œuvres même, et il les comblera de ses faveurs. Dieu donne la nourriture à qui il veut et sans compter.

Allâh Très-Haut dit la vérité ainsi que son généreux Prophète (l. 15).

Je n'insisterai pas sur les divers extraits du Koran qu'on vient de lire; ils font partie du domaine de nos connaissances. L'intérêt de cette longue inscription est concentré dans les deux premières lignes où se trouvent réunis le nom d'une souveraine, femme d'un puissant calife, ceux d'un *ḳâdî* et d'un *émîr*, ses intendants, enfin d'une petite-fille du Prophète, objet de leur commune vénération. L'importance de cette onomastique est donc considérable, puisque,

comme on a pu le remarquer, nulle date ne l'accompagne. Malheureusement, nous ne pourrons fixer l'époque où fut érigé ce mihrâb que d'une manière approximative. Par le plus fâcheux et le plus inexplicable des hasards, Makrîzî à qui l'on ne saurait manquer d'avoir recours, lorsque se présente un point obscur de l'histoire du Caire, Makrîzî si complet et si minutieux d'habitude, n'a pas consacré de chapitre spécial au *machhad* de Sittî Roukaiya, à côté de ceux de Sittî Nafîsa ou de Sayîda Kolçoûm. Il se borne à dire, à propos d'une mosquée connue sous le nom d'*Aboû Tou-râb* — encore n'est-ce qu'en passant — «que ce personnage était le *wakîl* ou chargé d'affaires de la princesse qui éleva le *Masjid Roukaiya*» (II, p. 447). J'avais espéré, d'autre part, qu'en examinant soigneusement ses inscriptions murales, le vieil édifice m'aurait aidé lui-même à combler cette lacune regrettable. Mais le succès a trompé mon attente : je n'ai pu découvrir le moindre signe qui nous indiquât l'année de sa fondation.

'Alam el-Âmirîya.

Quelle est donc parmi les épouses légitimes du calife el-Âmir, celle dont le nom reste jusqu'à ce jour consacré par un monument aussi précieux ? L'auteur des *Khiṭâṭ* nous a transmis le nom de deux de ces princesses. L'une, connue sous celui de *Djihat ed-Dâr el-Djadîda*, la «princesse au palais neuf» construisit en l'an 522 de l'Hégire (1128 de J.-Ch.) le *Masjid en-Nârîndj*, par l'entremise d'Iftikhâr ed-Daula Yamîn et de Mou'izz ed-Daula le Long, ses hommes d'affaires (II, p. 446). L'autre, appelée 'Alam, bâtit à nouveau en l'an 526 (1132) une ancienne mosquée de la Karâfa dite *Masjid el-Andalous* à laquelle elle adjoignit un couvent رباط, tous édifices aujourd'hui disparus. Nous ne savons rien de plus sur la

première. Pour la seconde, le peu que nous apprend Makrîzî, rapproché d'autres textes, est digne d'attention.¹

'Alam devint l'épouse d'el-Âmir bi-Ahkâm Illâh qui paya pour sa dot la somme de quatorze mille dinârs, soit environ cent quatre-vingt mille francs de notre monnaie; elle eut de lui une fille qui fut appelée Sitt el-Kousoûr, c'est-à-dire la *Dame des Palais*. Des historiens autres que l'auteur des *Khiṭat* nous apprennent qu'el-Âmir étant mort sans postérité mâle, son héritier au trône se trouva être son cousin 'Abd el-Madjid, petit-fils d'el-Mostansîr. Cependant, comme la veuve du calife s'était déclarée enceinte, 'Abd el-Madjid ne prit d'abord que le titre de régent, attendant l'issue des couches de la princesse. Elle ne mit au monde qu'une fille; alors le régent fut proclamé calife sous le nom d'el-Hâfiḍ li-Dîn Illâh.² Cette princesse et cet enfant posthume, étaient-ce 'Alam et Sitt el-Kousoûr? Les chroniqueurs arabes restent complètement muets sur ce point: l'un ne cite que des noms, les autres ne relatent que des faits. L'hypothèse néanmoins paraît fondée. S'il n'en avait été ainsi, à quoi bon, en effet, conserver à la mémoire des siècles le nom d'un rejeton réputé de tout temps inutile, généralement méprisé et qui ne joua aucun rôle dans l'histoire du pays?

Femme de grand mérite, bienfaisante, généreuse et d'une ex-

1. Cf. *Khiṭat*, II, pp. 446 et 454.

2. Un jour, rapporte Makrîzî, quelqu'un remit au cheïkh Aboû Tourâb es-Sawwâf, homme d'affaires de 'Alam el-Âmirîya, une couffe pleine d'épluchures de légumes sous quoi était dissimulé un enfant nouveau-né. C'était un fils du calife el-Âmir qu'on voulait faire disparaître. Mais Aboû Tourâb le confia à une femme qui l'allaita: elle était gardienne de la mosquée de la Miséricorde, bâtie par lui pour la princesse. L'enfant, qu'on avait surnommé *le couffin* التفيف، était devenu grand et l'affaire était jusqu'alors restée secrète, quand un certain Hoseïn el-Wâ'id, profita de ce qu'Aboû Tourâb était mort pour dénoncer son existence au calife régnant, el-Hâfiḍ. L'oncle fit ouvrir les veines à son neveu, puis il paya le traître et l'exila à Damiette où il mourut dès l'année 528 (1134). *Khiṭat*, II, pp. 447—448, ذكر مسجد الرجدة.

trême dévotion, 'Alam se plaisait à envoyer de riches présents aux descendants du Prophète ﷺ, aux gens chargés de famille, et même à ceux qui jouissaient d'une certaine aisance. Une piquante anecdote nous la montre, ainsi que son auguste époux, dans une circonstance diversement délicate; c'est une indiscretion de l'histoire, qui nous fait assister à une scène caractéristique de la vie privée au palais. El-Âmir prodiguait d'une façon inconsidérée l'argent de sa cassette, au point de gratifier chaque jour de deux mille dînârs Hazâr el-Mouloûk et Barghach ses mignons. La chose arriva aux oreilles de sa femme. Un soir qu'il se rendait chez la princesse, celle-ci ne lui laissant pas le temps de pénétrer dans son appartement, lui ferma la porte au visage, en disant : «Par Allâh! Vous n'entrerez plus ici que vous ne m'offriez une somme égale à celle dont vous gratifiez tous les jours l'un de vos deux pages favoris!» — «Madame, répondit le calife, soyez donc satisfaite à l'instant même.» El-Âmir appela les farrâchs et leur commanda d'aller lui quérir aussitôt cent mille pièces d'or. Cependant il ne cessa de se tenir debout derrière la porte jusqu'à ce que dix valets de chambre lui eussent remis chacun une bourse contenant dix mille dînârs. Alors seulement la princesse consentit à recevoir son mari.

Maknoûn le Kâdî et l'émir 'Afîf ed-Daula.

'Alam avait à son service un castrat appelé Aboû l-Hasan Maknoûn, homme de grande vertu, qui depuis longtemps, sans doute, était attaché à sa personne, car elle avait été surnommée au palais *Djihat Maknoûn*, c'est-à-dire «la princesse à Maknoûn». Or c'est ce fidèle serviteur dont le nom, pompeusement précédé du titre de *kâdî* (juge), figure dans la dédicace de notre mihrâb. Mais l'histoire nous apprend que Maknoûn était seulement *kâdî* grâce à un

heureux sobriquet que lui avaient valu son caractère conciliant et ses mœurs paisibles.¹ Aussi est-on tenté de croire au premier abord que, collaborant à la rédaction de l'épigraphe, il voulut par une vanité naïve en imposer à l'archéologie à venir. Il aurait compté toutefois sans l'émîr moghrébin qui le supplanta dans l'entreprise du pieux ouvrage. Nous observerons, en effet, que l'émîr 'Afîf ed-Daula est qualifié d'«homme qui va toujours droit au but» *لَا يَرْجِعُ*. Cette flatteuse épithète semble indiquer que l'eunuque débonnaire ne resta pas à la hauteur d'une tâche menée au contraire à bonne fin par l'émîr, et que celui-ci, fort de ses avantages, rédigea lui-même la dernière partie de l'inscription dédicatoire.

Au reste, c'était peu, pour un personnage tel que Maknoûn, de graver son nom sur un monument aussi susceptible d'être détruit. Il bâtit dans le grand cimetière du Caire un masjid qui, sans doute, renferma son tombeau. Mais, qu'est-il arrivé? L'œuvre de bois a survécu à l'œuvre de pierre.

J'ignore en quelle année mourut Maknoûn. Le certain, c'est qu'il vivait encore en 548 (1153), car d'après un passage des *Khîtat* différent de celui qui vient d'être cité, il fut alors chargé de recevoir la tête du martyre Ḥoseïn, fils de 'Alî, que l'émîr Seïf el-Mamlaka avait été chercher à Askalân, où l'on craignait que les Francs ne la profanassent. Maknoûn remonta le Khalîdj avec la précieuse relique, aborda aux jardins du palais, non loin du Bâb el-Kantara actuel, puis, passant par un souterrain sous le petit palais et le Beïn el-Ḳasreïn, vint la déposer solennellement dans le grand palais. Elle fut ensevelie peu de temps après sous la Koubbat ed-Daïlam, que remplace aujourd'hui la mosquée chyîte des Ḥasaneïn.²

Tels sont les renseignements qu'il m'a été donné de recueillir

1. *Khîtat*, II, p. 446, ligne 24—25.

2. *Khîtat*, I, p. 427, l. 21—25. Cf. *ibid.*, II, p. 448.

sur 'Alam el-Âmirîya et sur Maknoûn *le kâdî*. Quant à l'émîr 'Afîf ed-Daula Aboû l-Hasan Nimr, originaire de Fâs (Fez) et mamloûk d'un certain Shâlîh,¹ les recherches que j'ai faites à son sujet sont demeurées infructueuses. Peut-être n'en saurons-nous jamais plus sur son compte que ce qu'il a bien voulu nous apprendre lui-même.

Et maintenant quelle est la date du mihrâb qui fut signé de ces trois noms jusqu'à ce jour condamnés à l'oubli? La même assurément que celle de la fondation du machhad pour lequel il fut exécuté, c'est-à-dire — époque extrême — 1134 de notre ère. La princesse 'Alam, en effet, paraît n'avoir confié qu'à un seul individu le soin d'élever une chapelle aux mânes de Roukâïya, de bâtir la mosquée de la Miséricorde et de remettre en état le Masdjid el-Andalous. Ce wakîl, je l'ai dit tout à l'heure, était Aboû Tourâb es-Sawwâf. Or, si l'année où furent construits les deux premiers édifices nous échappe, nous savons pertinemment que le troisième fut restauré en 1132 (la princesse était veuve depuis deux ans), et qu'en 1134, Aboû Tourâb avait déjà cessé de vivre (voir page 646, note 2). Il ne nous manque que de connaître le moment où 'Alam, par son mariage avec el-Âmir, prit le titre de Âmirîya. Mais on peut affirmer *a priori* qu'elle fut sa dernière épouse légitime, succédant peut-être à la Djihat ed-Dâr el-Djâdîda, et que, par conséquent, elle devint sultane peu d'années avant l'assassinat du calife.

Sittî Roukâïya.

Le chemin est direct pour aller du Djâmi' el-Hâkim, où l'on admire désormais ce mihrâb, à la chapelle qui l'abrita durant six

1. Il s'agit ici, très probablement, d'el-Malik es-Shâlîh Talâî' ibn Rouzeïk qui fut grand-vizir et, en quelque sorte, maire du palais sous el-Fâïz (1154—1160). Il avait

cent cinquante ans et dont l'histoire nous reste lettre close. On n'a qu'à suivre la grande artère de la ville arabe qui mène de Bâb el-Foutouh à Bâb Zouweïla, puis à Bâb Sittî Nafîsa. C'est un parcours de quatre kilomètres. Un peu avant d'arriver à cette dernière porte, se trouve le couvent de Sittî Roukaïya; «situé, dit Chiblendjî, à main droite et presque en face du Masdjid Dâr el-Khalîfa, qu'on appelle aussi mosquée de Fâtimâ Chadjarat ed-Dourr.»¹

Cette Roukaïya qu'il ne faut pas confondre avec la fille du Prophète, morte l'an II de l'Hégire, était, suivant les uns, née d'une esclave nommée Oumm Hâbil es-Sâhbâ, de la tribu de Taghlib, et faite prisonnière à 'Aïn Tamar par Khâlid ibn el-Walîd dans une incursion contre les musulmans renégats. Khâlid l'aurait ensuite vendue à 'Alî, gendre du Prophète, qui l'aurait adoptée. Suivant d'autres, elle était propre fille de 'Alî et de Fâtimâ.

Roukaïya n'est pas enterrée au Caire, mais à Damas, dans le cimetière voisin du faubourg de Meïdân. On raconte que, vers la fin du siècle dernier, son tombeau menaçant ruine, on dut se résoudre, afin de le réparer, à en extraire la dépouille sacrée. Cependant la vénération qu'inspirait le lieu était si grande que personne n'osait y pénétrer, lorsqu'un membre de la famille du Prophète se présenta et, sans hésiter, descendit dans le caveau. Il en remonta bientôt tenant entre ses bras le corps de la sainte qu'enveloppait un linceul. Et c'était une belle jeune fille, dit la légende, âgée de quinze ans à peine. Une autre légende plus ancienne prête à Roukaïya le don des miracles. Un jour qu'elle venait de Médine, un parent d'Yazîd le calife ommeyâde (681—684),

soixante ans lorsqu'il périt assassiné sur l'ordre du calife el-'Âdîd, en 1161. C'est lui qui, en 1152, construisit le Djâmi' Sâlih situé vis-à-vis et en dehors de Bâb Zouweïla. Cf. *Biogr. Dict.*, I, pp. 657—661, et *Khâtât*, II, pp. 292—293.

1. *Noûr el-Abâr*, éd. Boûlâk, 1290, p. 214. La notice qui suit est extraite de cet intéressant ouvrage.

la rencontra et voulut la tuer. L'homme avait déjà le bras levé pour la frapper, lorsqu'il tomba roide mort.

La chapelle de Sittî Roukaiya.

Il ne faut pas s'attendre à voir dans la *takya* modeste qui renferme, au Caire, le cénotaphe de Sittî Roukaiya, un vieux monument aux murailles lézardées et prêtes à tomber en ruines. C'est une construction neuve, légère, élevée dans le goût oriental moderne, sans caractère par conséquent et si simple d'aspect qu'on passerait devant sans y prendre garde. Pourtant l'attention du promeneur est attirée par un cartouche oblong qui orne le linteau de la porte d'entrée. L'inscription, tracée en relief jadis doré sur fond azur, porte ce vers (du mètre *khafîf*) :

بَقِعَةُ شُرُفَتْ بَالْ آلَنِيْ وَبَنَتْ الْأَرْضَ عَلَيْ رَقَّةٍ

« Lieu honoré par la présence de parents du Prophète, principalement par celle de la fille d'er-Ridâ 'Alî, Roukaiya. »

Au-dessous du dernier mot se lit la date 1170 de l'Hégire, correspondant à l'année 1756—1757 de notre ère. J'ajouterais que le nom *er-Ridâ* est ici pour la mesure du vers et qu'il ne s'agit nullement de 'Alî er-Ridâ, huitième imâm de la race de 'Alî ibn Abî Tâlib, comme l'a cru M. MEHREN, le savant orientaliste danois.¹

Sitôt franchi le seuil de la maison, on pénètre dans une cour au fond de laquelle s'étend un petit jardin en partie ombragé par une treille de roseaux. A gauche se trouve la chapelle sépulcrale de la petite-fille de Mohammed; à droite, donnant sur l'autre extrémité de la cour, sont deux autres chapelles qui renferment le tombeau de 'Âtika, tante du Prophète, et celui de Mohammed el Dja-

1. MEHREN, *Tableau général des monuments religieux du Caire*, dans *Bulletin de l'Académie des Sciences de S' Petersbourg*, tome XV, col. 592.

fari, fils de l'imâm Dja'far es-Sâdîk, descendant de 'Alî à la quatrième génération.¹

Le cénotaphe de Roukaïya occupe le milieu d'une salle que précède un petit vestibule. Il est entièrement dissimulé par une draperie de couleur sur laquelle sont brodés quelques passages du Korân. Un haut grillage de bois richement incrusté de nacre et supportant une légère toiture, en manière de dais, l'entoure comme ferait une châsse. Si nous en croyons la tradition, cette *maksoûra* proviendrait d'une dépendance intérieure du grand palais des califes, la Koubbat ed-Daïlam, dont il a été déjà question. Elle abrita pendant quelque temps le sarcophage de Hoseïn, frère consanguin de Roukaïya; puis n'ayant pas été jugée assez belle pour une aussi sainte destination, elle fut transférée par le vizir Talâïf ibn Rouzeïk là où on la voit aujourd'hui. Au-dessus s'élève une élégante coupole surhaussée et percée à la base de six petites fenêtres en arc brisé par où pénètre un vague demi-jour. Dans l'épaisseur du mur opposé à la porte est pratiquée une niche haute et profonde, dont la voussure est taillée en forme de coquille aux cannelures très accentuées. Le magnifique cadre sculpté dans la pierre qui l'environne consiste en feuillages et fleurons de style moitié arabe, moitié byzantin, et surtout en deux larges bandes kôûfiques. On lit, au sommet, une partie du verset 33 de la XXXIII^e soûra, et plus bas le verset 52 de la VII^e que nous retrouvons dans l'inscription du mihrâb de bois. A droite et à gauche sont des bas-côtés ornés aussi d'une niche de pierre à coquille avec un encadrement du même genre, mais d'un moins grand effet. A droite est rappelé le verset 11 de la soûra XXV, à gauche le verset 116 de la soûra XI.

Les deux autres chambres, contiguës entre elles, sont beaucoup plus simples comme architecture et d'autant moins importantes.

1. Sur 'Âtika, *Prairies d'or*, IV, p. 152; sur Dja'farî, *Noûr el-Absâr*, pp. 178—180.

On dirait deux cubes de pierre que surmontent deux coupoles. Celle de Dja'farî est de nos jours entièrement nue, mais celle de 'Âtika est ornée à hauteur d'homme d'une belle inscription koufique courant le long des parois, et dont les extrémités se rejoignent à un angle de la pièce. Elle reproduit le *Verset du trône* (Âyat el-Koursî) qui est le 256^e de la soûra II.

Ces trois chapelles, entièrement blanchies au lait de chaux, à l'intérieur comme à l'extérieur, composent, avec un *sabîl* voisin, le machhad que construisit, vers 1132 de notre ère, la princesse 'Alam el-Âmirîya. La partie moderne du couvent, dont elles dépendent aujourd'hui, s'étend en bordure sur la rue, entre la chambre de Roukâïya et le *sabîl*; elle comprend un rez-de-chaussée et un premier étage où se trouve le logement des derviches. Ceux-ci, au nombre d'une vingtaine environ, se montrent, à l'égard des rares étrangers qui s'aventurent jusque dans leur quartier retiré, d'une complaisance et d'une politesse irréprochables. Maintes fois je me suis plu à le constater après M. le D^r MEHREN, qui les vint visiter, il y a quelque dix-sept ans. D'origine turque pour la plupart, ces braves derviches ne sont ni hurleurs ni tourneurs, comme on pourrait le supposer. Leur ordre est celui de 'Abd el-Kâdir el-Djîlî;¹ ils s'adonnent à l'étude, prient Dieu, hébergent les voyageurs et vivent des offrandes des fidèles, depuis que l'État leur a supprimé les rentes qu'il leur faisait naguère encore.

Cheïkh Hoseïn, le supérieur, est un homme d'une cinquantaine d'années, bon musulman bien que peu fanatique; il poursuit l'œuvre entreprise par son père. C'est lui, en effet, qui fonda le couvent sous le règne de Saïd Pâchâ, alors qu'il n'y avait d'autres bâtiments en ces lieux que le *sabîl* et les trois chapelles. Un champ de repos s'étendait au milieu de ces monuments et parmi les tombes

1. Mort à Baghdâd vers 561 (1166). *Noûr el-Âbsâr*, pp. 279—287. Cf. LANE, *The modern Egyptians*, I, p. 306; II, p. 215.

étaient celle de ce Mouradâ qui, à Damas, descendit dans le sépulcre de la sainte musulmane, ainsi que celle de sa femme Zobeïda. Né, d'après Djabartî, en 1145 (1732), Mouradâ vint de Syrie au Caire où il étudia sous les maîtres les plus célèbres du temps. Il est l'auteur du grand dictionnaire connu sous le nom de *Tâdj el-'Arouâs*. En 1196 (1782) il perdit sa femme qu'il enterra près du machhad de Sittî Roukaïya; il mourut lui-même de la peste en 1205 (1791) et ses restes mortels furent ensevelis dans un tombeau qu'il s'était préparé à côté de celui de Zobeïda.¹

La garde de ce cimetière et du machhad était confiée à une pauvresse du quartier. Le père de Cheïkh Hoseïn épousa la femme, déblaça le cimetière conservant toutefois les tombes de Zobeïda et de Mouradâ. Avec quelques compagnons, il construisit un mur d'enceinte, les cellules situées au fond du jardin et le *mosallâ* (oratoire) d'où fut tiré en dernier lieu le mihrâb de Djihat Maknûn; enfin il appropria les édifices de cette princesse. Il est mort, il y a trente ans, et son fils, respecté des vieux derviches qui l'ont vu naître, a bâti à son tour la maison qui donne sur le Khaṭṭ el-Khalîfa, et a procédé à quelques embellissements. C'est là, dans la *mandara* du rez-de-chaussée qu'il reçoit ses visiteurs, et qu'avec une urbanité rare, il répond à leurs questions parfois indiscrettes.

IV

3° Mihrâb de la mosquée de Sittî Nafîsa

Le dernier des trois mihrâbs conservés au musée du Caire participe à la fois du premier par la structure et surtout du deuxième

1. *Noûr el-Abṣâr*, pp. 214—221, Djabartî, *Annales*, II, pp. 196—210. Cf. LANE, *Arabic-english Lexicon*, p. XVIII sqq. Cinq volumes du *Tâdj el-'Arouâs* ont été publiés récemment.

par le style. C'est un lambris composé de plusieurs pièces assemblées et construit pour être simplement adossé contre le parement d'une muraille où l'on a ménagé une niche. Il mesure en hauteur 1^m 92 et 0^m 88 en largeur. Au centre s'ouvre la niche, formée de trois douves, avec une profondeur de 0^m 15 à peine; elle s'élève en ogive jusqu'à 1^m 37 au-dessus du sol. La largeur maxima, 0^m 44, cesse à 1^m 04 à partir de la base et, en même temps, par suite du décrochement des lignes verticales parallèles, commence la largeur minima, 0^m 33, proportion seulement égale à la montée de l'arc.

Une inscription kōûfique que l'injure du temps et surtout du badigeon ont rendue fruste en maints endroits, court le long des arêtes principales de ce lambris. Elle reproduit une vingtaine de versets du Korân dont voici la copie et le sens, les lacunes étant mises entre parenthèses.

Inscriptions du cadre.

1^o Bordure de droite.

1. بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ مَنْ أَسْتَقَامُوا تَنْزَلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ
إِلَّا تَخَافُوا وَلَا تَحْزُنُوا وَابْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنْتُمْ تَوَعَّدُونَ نَحْنُ أُولَئِكُمُ فِي الْحَيَاةِ
الْدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشَهَّدُ إِنْفَسَكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدْعُونَ نَزَلَ مِنْ غَفْرَانٍ
رَحِيمٌ وَمَنْ أَحْسَنَ قَوْلًا مِنْ دُعَاءِ اللَّهِ وَعَلَ صَالِحًا وَقَالَ أَنِّي مِنَ الْمُسْلِمِينَ

2^o Bordure supérieure.

2. لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ لَهُ الْحَمْدُ يَحْيِي وَيَمْتَحِنُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمْتَحِنُ
يَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدْ

3^o Bordure de gauche.

3. يَرْضِي صَدَقَ وَاجْعَلْ لِي مِنْ لَدُنْكَ سُلْطَانًا نَصِيرًا إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ مَنْ أَسْتَقَامُوا
فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزُنُونَ أُولَئِكَ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ الْخَالِدِينَ فِيهَا جَزَاءٌ بِمَا كَانُوا

يعلمون [ووصينا الانسان بوالديه احسانا جلت امه كرها ووضعه كرها] صلى الله
علي محمد وعلى اله الطاهرين

Inscriptions de la niche.

1° Ligne horizontale au bas et à droite.

1. 4 [بسم الله الرحمن الرحيم إن]

2° Bordure verticale à droite.

1. 5 المتقين في مقام امين في جنات وعيون يلبسون من سندس واستبرق متقابلين
كذلك وزوجناهم بحور عين يدعون فيها بكل فاكهة امين

3° Courbures de l'ogive.

1. 6 لا يذوقون فيها الموت الا الموتة الاولى ووقا

1. 7 هم عذاب الجحيم فضلا من ربكم ذلك هو الفوز

4° Bordure verticale à gauche.

1. 8 العظيم إن المتقين في جنات وعيون آخذين ما أتاهم ربهم إنهم كانوا قبل ذلك
محسنين كانوا قليلا من الليل [ما يهبحون

5° Ligne horizontale au bas et à gauche.

1. 9 وبالاسحار هم يستغفرون]

SOÛRA XLI.

Au nom du dieu clément et miséricordieux.

Verset 30. — Pour ceux qui s'écrient : «Notre seigneur est Al-lâh!» et qui s'acheminent vers lui, ils reçoivent les visites des anges, qui leur disent : «Ne craignez rien et ne vous affligez pas; mais réjouissez-vous du paradis.

Verset 31. — Nous sommes vos protecteurs dans ce monde et dans l'autre; vous y aurez tout ce que vos cœurs désirent, tout ce que vous demanderez.

Verset 32. — *Et cela vous sera offert par l'Indulgent, par le Miséricordieux.*

Verset 33. — *Qui pourrait tenir un plus beau langage que celui qui invoque Allâh, fait le bien et s'écrie : « Je suis de ceux qui se résignent à la volonté d'Allâh ! » (l. 1).*

INVOCATION.

Il n'est point d'autre dieu qu'Allâh, qui est unique et n'a point d'associé, à qui seul appartient l'empire et la louange, la vie et la mort, à lui qui est vivant et immortel. Le bien est entre ses mains et il est tout-puissant (l. 2). La vérité a parlé par sa bouche.

SOÛRA XVII.

Verset 82. — *Accorde-moi une puissance protectrice !*

SOÛRA XLVI.

Verset 12. — *Ceux qui disent : « Allâh est notre seigneur ! » et qui agissent avec droiture, ceux-là seront à l'abri de toute crainte et de toute affliction.*

Verset 13. — *Ils seront en possession du paradis, ils y demeureront éternellement; telle sera la récompense de leurs œuvres.*

Verset 14. — *Nous avons recommandé à l'homme de bien traiter ses père et mère; car sa mère l'a porté dans son sein et l'a mis au monde douloureusement.*

Que Dieu prie sur Mohammed et sur sa vertueuse famille ! (l. 3).

SOÛRA XLIV.

Au nom du dieu clément et miséricordieux!

Verset 51. — *Certes (l. 4) les hommes pieux seront dans un lieu tutélaire,*

Verset 52. — Au milieu de jardins et de sources d'eau,

Verset 53. — Revêtus d'habits de soie et de satin et placés les uns en face des autres.

Verset 54. — Telle sera leur condition; et, de plus, nous leur donnerons pour épouses des femmes aux yeux noirs.

Verset 55. — Ils s'y feront servir toutes sortes de fruits, et ils en jouiront en toute sécurité (l. 5).

Verset 56. — Là, ils ne goûteront plus à aucun genre de mort, morts qu'ils seront déjà; Allâh les (l. 6) préservera des tourments de la gêhenné.

Verset 57. — C'est une faveur qu'Allâh vous accorde, c'est le souverain (l. 7) bonheur.

SOÛRA LI.

Verset 15. — Ceux qui craignent Allâh sont au milieu des jardins et des sources,

Verset 16. — Jouissant de ce que leur Seigneur leur a donné, parce qu'ils avaient pratiqué le bien,

Verset 17. — qu'ils dormaient peu la nuit (ils priaient, l. 8),

Verset 18. — et qu'au lever de l'aurore ils demandaient pardon de leurs péchés (l. 9).

Comme on voit, cette longue inscription ne comporte ni date, ni dédicace, mais seulement la série habituelle des maximes et

préceptes ramassés un peu au hasard dans la bible musulmane. Elle amoindrit singulièrement l'importance historique du monument qu'elle fut appelée à consacrer et n'offre guère d'intérêt qu'au point de vue de l'épigraphie et de la décoration. Reste à savoir si, à l'origine, ce magnifique lambris ne fut pas surmonté d'un panneau sur lequel était tracée l'inscription votive avec tous ses détails? L'exemple tiré du mihrâb d'el-Azhar rendrait cette conjecture assez vraisemblable. Mais peu nous importe, en somme, puisqu'il est plus vraisemblable encore que cette planche de salut est depuis longtemps perdue pour nous.

Pourtant si le nom du donataire demeure inconnu, l'époque de la mise en œuvre ne saurait nous laisser longtemps perplexes. Il suffit de comparer le style général de ce mihrâb avec celui du précédent pour se rendre bientôt compte des rapports de synchronisme qui existent entre eux. Et d'abord, tel est le galbe et l'allure donnés à chacun des caractères qui composent l'inscription kôûfique, qu'on les dirait exécutés sinon par le même ciseau, au moins d'après le même canon archaïque. Il ne leur manque, dans le mihrâb de Sittî Nafîsa, que d'être accompagnés d'enjolivures conformes au style de la pièce; mais au lieu d'être espacées comme dans le mihrâb de Sittî Roukâïya, les lettres, pressées l'une contre l'autre, occupent tout le champ de la plate-bande. En outre, le diagramme des entrelacs est communément une rosace étoilée dérivant du carré et de l'hexagone, et occupant la partie médiane au-dessus de l'ogive. Les différences sont insignifiantes: elles résident dans le trait. Ainsi les six figures géométriques qui, dans l'un, cernent cette rosace, affectent la forme d'hexagones réguliers opposés par l'un des sommets; tandis que dans l'autre, les figures, en nombre double et géminées deux à deux, consistent en polygones ayant la forme d'un T ou celle d'un fer de lance. Mais les vides que laissent les bandes entrecroisées sont remplis ici et là

par des plaquettes de bois sculpté, où les mêmes rinceaux s'enroulent autour des mêmes fleurons.

Dans le mihrâb que nous étudions présentement, la niche est la seule partie qui soit complètement achevée ou qui n'ait pas subi de détériorations. Elle en est aussi la plus remarquable par le merveilleux de la composition et du faire. C'est un fouillis symétrique de fines sculptures, une ordonnance inextricable où l'œil s'égare et se retrouve tour à tour à travers une végétation fantastique de lianes, de feuillages et de fleurs, et aussi à travers les jeux d'un long entrelac qui oppose brillamment les angles de son listel étroit aux lignes arrondies du restant de la décoration. Or, nous avons rencontré la plupart des motifs de cette admirable guirlande sur chacune des faces du mihrâb de la princesse 'Alam.

En résumé, le byzantin s'allie de part et d'autre au sarrasin suivant une inspiration égale, un diagramme constant, une semblable esthétique. S'il est virtuellement impossible d'inscrire une date positive au fronton de ce troisième mihrâb, du moins avons-nous des éléments de comparaison assez divers pour reconnaître en lui un monument de la période fâtimite, frère puîné du second et postérieur de peu d'années au règne d'el-Âmir.

Le XII^e siècle, en effet, s'achève à peine que déjà le rinceau est abandonné pour un mode d'ornementation plus original et surtout plus varié. Peu après, l'entrelac est traité d'une manière plus savante et plus riche en involutions géométriques (voir la Sâlihîya, 1249; le tombeau de Soultân Kalâwoûn, 1284). Au XIV^e siècle, sous l'influence croissante de la Perse, le pur style sarrasin devient, dans les flexions linéaires, le triomphe de la complication. Aussi la ligne brisée se transforme-t-elle insensiblement en une ligne courbe plus ou moins festonnée, qui ne cesse pas néanmoins de s'entrecouper suivant le même principe (voir les mosquées de Djâwâli, 1323; de Soultân Hasan, 1358; de Soultân Barkoûk, 1405;

de Kāit-Bay, 1472, de Soultân Ghoûrî, 1503). Enfin, survient la conquête ottomane (1517) : les saines traditions de l'art se maintiennent encore un siècle durant. Mais le temps des grandes créations est passé ; un style bâtarde est inauguré, avec des réminiscences toujours plus rares d'œuvres types. La décadente imitation moderne indique assez que l'art arabe aura vécu sans renaissance.

Sittî Nafîsa.

Le monument dont cet examen attentif vient de nous faire apprécier les beautés, nous a livré du même coup le secret de son âge ; nous savons, quant à son origine, qu'il provient de la mosquée de Sittî Nafîsa, sanctuaire vénéré parmi tous en Égypte. Or, si le nom de Nafîsa est bien connu, le personnage lui-même l'est assez peu pour que nous nous y arrêtons un instant. Au reste, ce sera terminer par une page curieuse de la vie des saints de l'islamisme cette série de monographies dont la corrélation est évidente.

Nafîsa était fille de Hasan el-Anwar, fils de Zeïd el-Abadj, fils de Hasan, fils de 'Alî, gendre du Prophète. Elle était par conséquent arrière-petite-nièce de Sittî Roukâïya. Sa mère avait nom Oumm Walad. Née à la Mekke en l'année 145 de l'Hégire (762 de J.-Ch.), elle fut élevée à Médine où, dès l'âge le plus tendre, elle se distingua par une piété exemplaire. Elle ne tarda pas à se vouer tout entière à un ardent mysticisme, observant un jeûne si rigoureux qu'elle ne le rompait que tous les trois jours, veillant la nuit, priant sans cesse. Jeune encore elle fut mariée à Ishâk el-Moûtamin, son petit-cousin, fils de Dja'far es-Sâdîk, sixième imâm de la race de 'Alî, et dont le frère a, nous l'avons vu, son tombeau dans le couvent de Roukâïya. De cette union naquirent un fils et une fille, el-Kâsim et Oumm Koulçoum qui moururent

sans postérité. Après avoir accompli trente fois de suite et presque toujours à pied le pèlerinage annuel de la Mekke, elle se rendit à Fostât Misr (le Vieux-Caire actuel), où sa réputation de sainteté l'avait précédée. Ce fut, croit-on, en l'année 193 de l'Hégire (808—809 de J.-Ch.); elle avait donc environ quarante-huit ans. Dès son arrivée dans la capitale de l'Égypte, tous les regards se tournent vers elle; l'exemple de ses vertus, le prestige attaché à son illustre origine lui attirent la publique vénération au détriment de sa parente Sakîna, fille de Hoseïn, qui était morte et enterrée à Misr en 126 (= 744) et dont la mémoire y était depuis lors l'objet d'un culte particulier.

A Misr, Nafîsa élut d'abord domicile chez une vieille femme du nom de Oumm Hâni, dans le quartier de Mansoûsa.¹ Là, grâce à un miracle qu'elle opéra, toute une famille juive se convertit au mahométisme. Elle n'avait eu qu'à asperger de l'eau qui venait de servir à ses ablutions les membres d'une jeune fille paralytique, pour que celle-ci revint à la santé. Au reste, sa renommée comme thaumaturge alla grandissant de jour en jour, et parmi les nombreux prodiges dont elle émerveilla ses contemporains, je mentionnerai encore le suivant, sans aller plus loin. Une année que la crue du Nil menaçait de rester insuffisante, les habitants de Fostât se portèrent en masse auprès d'elle, la suppliant d'intercéder pour eux auprès d'Allâh. Elle leur remet alors son voile et les congédie en leur recommandant de l'aller jeter au courant du fleuve. Et, en effet, à peine ont-ils vu le voile de la sainte s'engloutir dans les flots que leurs vœux se trouvent subitement exaucés.

Vers l'an 200 de l'Hégire (815 de J.-Ch.) le célèbre imâm Châfaî,² venant de Baghdâd, arriva à son tour à Fostât Misr, où il fréquenta assidûment chez Nafîsa. Elle lui transmit touchant la

1. Cf. *Khâtâb*, II, p. 471.

2. *Biogr. Dict.*, II, pp. 569—574. Cf. *Noûr el-Abâr*, pp. 256—261.

vie du Prophète un grand nombre de traditions qui n'étaient connues que d'elle et des membres de sa famille. Grâce à leurs pieux entretiens, ils se lièrent bientôt d'une étroite amitié.

Lorsque, quatre ans après, mourut le fondateur de l'un des quatre rites orthodoxes de l'islâm, Nafisa se chargea de psalmodier les prières des morts sur le cercueil de son ami. Mais, ses excès de religion l'avaient déjà trop affaiblie pour lui permettre de suivre le convoi funèbre, et le corps dût être d'abord transporté dans sa propre maison, avant de prendre le chemin du grand cimetière de Karâfa.

Nafisa ne survécut pas longtemps à Chafaï. Sa santé, dis-je, était ruinée par l'abstinence, les veilles, une vie d'ascète. Au mois de Radjab de l'année 208 (novembre 823) elle tombe gravement malade. Vainement les médecins lui conseillent de rompre le jeûne mortel qu'elle n'a pas cessé d'observer depuis son enfance : elle se refuse à prendre toute nourriture, si ce n'est de trois en trois jours. Cependant sa lucidité d'esprit ne l'abandonne pas une minute, et ceux qui l'assistent l'entendent improviser cette strophe toute pleine de l'idée de dieu et de la vie future :

إِصْرَفُوا عَنِي طَيْبِي * وَدَعْوَنِي وَحِبِّي
زَادَ بِي شَوْقِ إِلَيْهِ * وَغَرَامِي فِي لَهِبِّي
طَابَ هَتَّكِي فِي هَوَاهُ * بَيْنَ وَأْشِ وَرَقِّبِي
لَا أَبْلِي نَفَّوَاتِ * حِينَ قَدْ صَارَ نَصِّبِي
لَيْسَ مَنْ لَامَ بَعْذَلِي * عَنْهُ فِيهِ بَصِّبِّي
جَسَدِي رَاضِ بِسُقُمِّي * وَجْفُونِي بَنْجِبِّي

(Vers du mètre *ramal*.)

«Loin de moi ce médecin! Qu'on me laisse seule avec mon Bien-aimé!

«Le désir que j'ai de Le posséder s'accroît en moi, et ma passion devient plus ardente.

«Qu'il m'est doux d'entendre les médisants et les indiscrets révéler mon amour,

«Et qu'il m'importe peu de mourir, puisqu'Il doit être bientôt mon partage!

«Certes ils ont tort ceux qui me blâment pour me détourner de Lui.

«Car mon corps se plaît à souffrir, mes paupières se plaisent à pleurer pour Lui!»¹

Nafîsa languit de la sorte jusqu'au mois de Ramadân, puis «*elle sortit de ce monde*» en odeur de sainteté. Sa mort jeta le deuil et la consternation à travers toute la ville. Ishâk, arrivé en hâte de Médine, n'eut pas le temps de recueillir son dernier soupir. Il eût désiré retourner au Hidjâz en emportant avec lui les restes de sa femme, mais il dut céder devant les instances des habitants de Miṣr, qui ne voulurent s'en séparer à aucun prix.

Nafîsa, comme le Prophète, fut enterrée dans sa propre maison, dans la fosse qu'elle s'était creusée elle-même, et sur laquelle elle avait récité le Korân cent quatre-vingt-dix fois. La maison lui avait été offerte en présent par l'émîr es-Soûrî ibn el-Hakam, gouverneur de l'Égypte de 201 à 205; et ce fut son fils et successeur, 'Obeïd Allâh ibn es-Soûrî, qui, le premier, érigea un mausolée sur la tombe de la sainte. Cet édifice semble avoir été détruit environ deux siècles plus tard pour faire place au machhad.

1. On est surpris de retrouver en substance dans l'Imitation de Jésus-Christ cette strophe si chrétienne d'expression : «Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous. Faites-moi croître en amour, afin que j'apprenne à goûter intérieurement combien il est doux de vous aimer, et de se fondre et de se noyer en votre amour . . . Que je vous suive en haut, ô mon Bien-aimé! Celui qui n'est pas disposé à souffrir toutes choses et à se conformer entièrement à la volonté de son bien-aimé, ne mérite pas le nom d'amant.» Livre III, Ch. V, §§ 5 et 6.

imposant dont on voit, au sortir de la ville, l'élégante coupole et les murailles épaisses se profiler sur l'horizon de Fostât. Makrîzî ne se prononce pas sur ce point et notre conjecture ne s'appuie que sur le style général du monument. En revanche, l'auteur des *Khîtat* nous donne copie d'une longue inscription koûfique tracée sur une plaque de marbre, mais qui n'existe plus de nos jours. Elle rappelle que la construction de la porte dont elle orna le linteau eut lieu en l'année 482 (1089) sous le règne du calife el-Mostansîr et par les soins de Badr el-Djamâlî, vizîr et émîr des armées. En 532 (1137—1138), le calife el-Hâfid, nous dit-il encore, restaura la coupole de la chambre sépulcrale.

Ne serait-ce pas ce prince, successeur immédiat d'el-Âmir, qui couronna son œuvre pie par l'érection du mihrâb sculpté dont nous recherchions tout à l'heure et la date et le donataire? Le renseignement nous suggère l'hypothèse.

Enfin, une autre inscription, de beaucoup plus récente, mentionne les réparations effectuées en l'an 1248 (1832—1833) aux frais d'un certain Hasan d'Erzindjân.

La fête anniversaire (*maulid*) de Sittî Nafîsa qui se célèbre le 24 Doû l-Kaâda de chaque année, attire un grand concours de monde. Le nom de la sainte, pour citer les termes d'Aboû l-Mâhâsin, est connu du ponant au levant, et sa mosquée est un des quatre sanctuaires de l'Égypte, où les vœux qui y ont été formés sont exaucés par Allâh.¹

1. *Noudjoûm ez-Zâhira*, I, p. 599. Cette notice est empruntée partie à Makrîzî (*Khîtat*, II, pp. 440—442), partie à Chiblendjî (*Noûr el-Abâr*, pp. 227—231). Cf. *Biogr. Dict.*, III, p. 574. . . . Parmi les ornements qui frappent le plus les regards du visiteur dès son entrée dans le machhad de Sittî Nafîsa, il faut mentionner quatre grandes horloges à caisse de sapin, don d'un musulman pieux et original.

V

Conclusion

L'histoire de l'art arabe se divise, comme on sait, en trois périodes bien distinctes :

1^o La *période néo-hellénique* ou *byzantine*, qui s'étend du VII^e siècle de notre ère aux premières années du XII^e siècle;

2^o La *période arabe* proprement dite ou *sarrasine*, qui court du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle;

3^o Enfin la *période moderne* ou *turque*.

Jusqu'à présent, on n'a su fixer que d'une manière assez vague, faute de textes, le moment où la première de ces trois périodes prend fin, où commence la seconde. L'étude qu'on vient de lire jettera peut-être quelque lumière sur cette question demeurée si long-temps indécise, car la conclusion qu'on doit en tirer est celle-ci.

Les deux mihrâbs marqués aux noms du calife el-Âmir et de son épouse 'Alam (je laisse le troisième de côté, parce que son âge précis est douteux) sont de tous points dissemblables et quant au style, et quant à l'agencement des parties. Pourtant ils sont contemporains. Or, non seulement ils nous offrent deux remarquables spécimens de l'ebénisterie arabe d'autrefois, mais, par leurs précieuses inscriptions, ils nous démontrent de façon péremptoire que la première évolution de l'art arabe, c'est-à-dire son passage de la période néo-hellénique à la sarrasine, prend date entre les années 1125 et 1135 de notre ère.

Certes, je ne prétends pas soutenir par là que le mihrâb d'el-Azhar et celui de Sittî Roukaiya soient la dernière et la première expression des deux grandes phases de l'art arabe. Je veux sim-

plement attirer l'attention sur ce point capital, qu'ils représentent, l'un le plus récent, et l'autre le plus ancien monument que nous connaissons de chacune de ces phases;¹ qu'enfin, par le seul fait du synchronisme de leur mise en œuvre, ils appartiennent de toute manière et sans conteste à une période de transition courte, il est vrai, mais décisive.

A cette curieuse époque où le califat fatimite touche à son déclin, l'art arabe devient donc tout-à-coup original. Sa caractéristique est l'entrelac. Mais de l'entrelac byzantin dont il s'inspire, à celui qu'il crée, la différence est grande.² Ayant su s'approprier ses emprunts, il innove avec bonheur. Bientôt il atteindra son apogée, et ce sera précisément lorsque la prise et le pillage de Constantinople par les Latins (1204) auront consommé la décadence de l'art chrétien d'Orient.

CAIRE, le 22 avril 1887.

1. M. STANLEY LANE POOLE, le premier, a fait cette remarque à l'égard du mihrâb de S. Roukaïya, mais en se trompant, toutefois, d'à-peu-près cent vingt ans sur son âge. «The tomb of Es-Şâlih Ayyûb, built in 1249, is the earliest example of the carved panel-work with which we are acquainted.» Et en note : «A very similar style of work is seen in the carved wooden niche from the mausoleum of Sitta Rukeyya which may belong to a time very nearly contemporary with Es-Şâlih Ayyûb.» *The art of the Saracens in Egypt*, London, in-8°, 1886, p. 121.

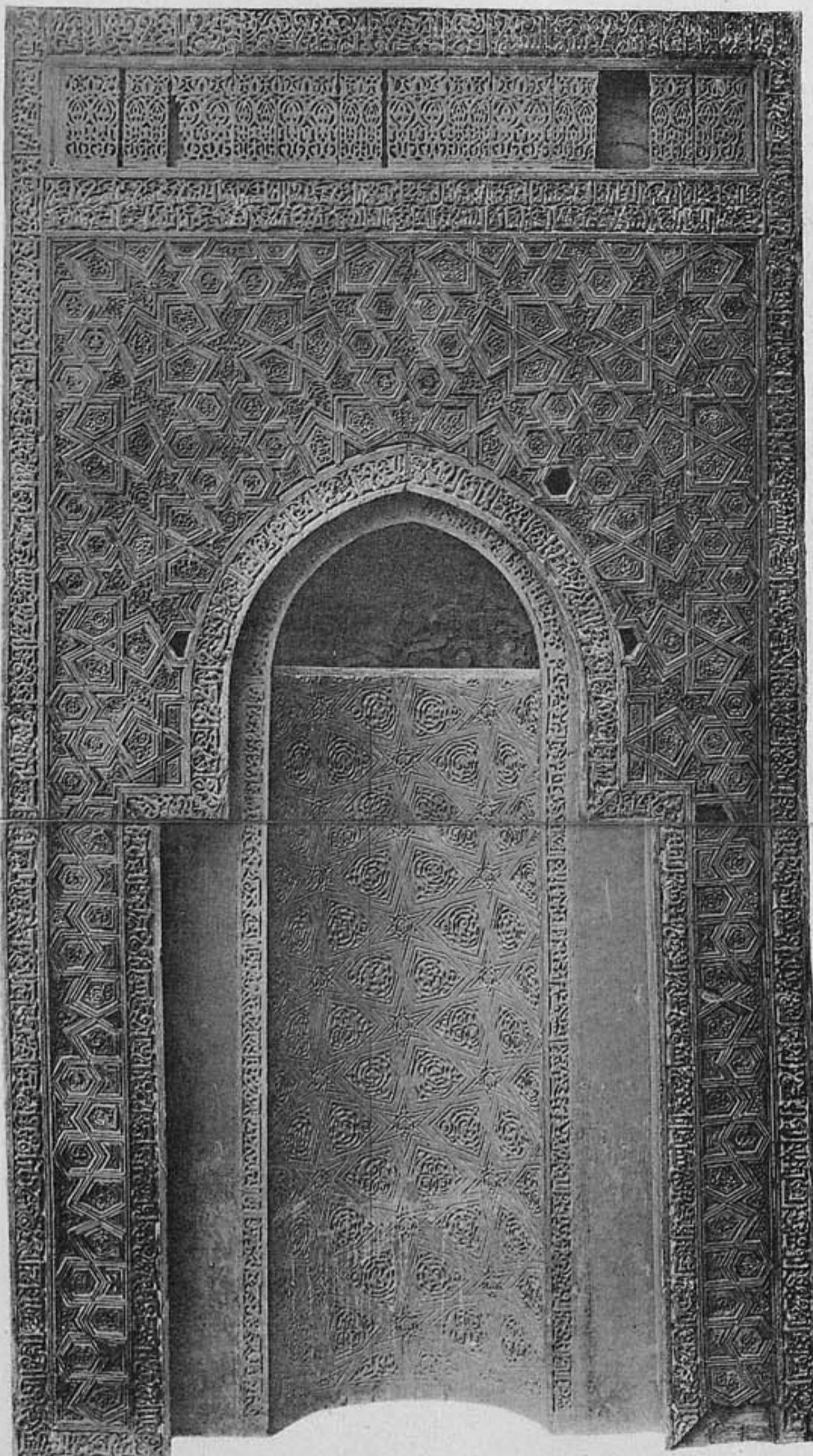
2. Voir DE VOGÜÉ, *La Syrie centrale*, p. 89, pl. 43 (la maison du sculpteur à Bé-toursa), et p. 92, pl. 50 (linteaux de portes à Moudjeïla et Bara); PRISSE D'AVENNÈS, *L'art arabe*, I, 2^e partie, pl. 1 et 3 (voussoirs des arceaux de la mosquée de Touïloûn, etc.); J. BOURGOIN, *op. cit.*, pl. 85 (grillages dans la même mosquée), etc. Cf. STANLEY LANE POOLE, *op. cit.*, pp. 89—90.

TABLEAU COMPARATIF

Principales dimensions	1 ^o Mihrâb d'el-Azhar	2 ^o Mihrâb de S. Roukaiya	3 ^o Mihrâb de S. Nafisa
Hauteur totale	2·18	2·14	1·92
Largeur	1·20	1·12	0·88
Hauteur de la niche	1·35	1·44	1·37
Largeur	0·40	0·68	0·44
Profondeur	0·12	0·25	0·15

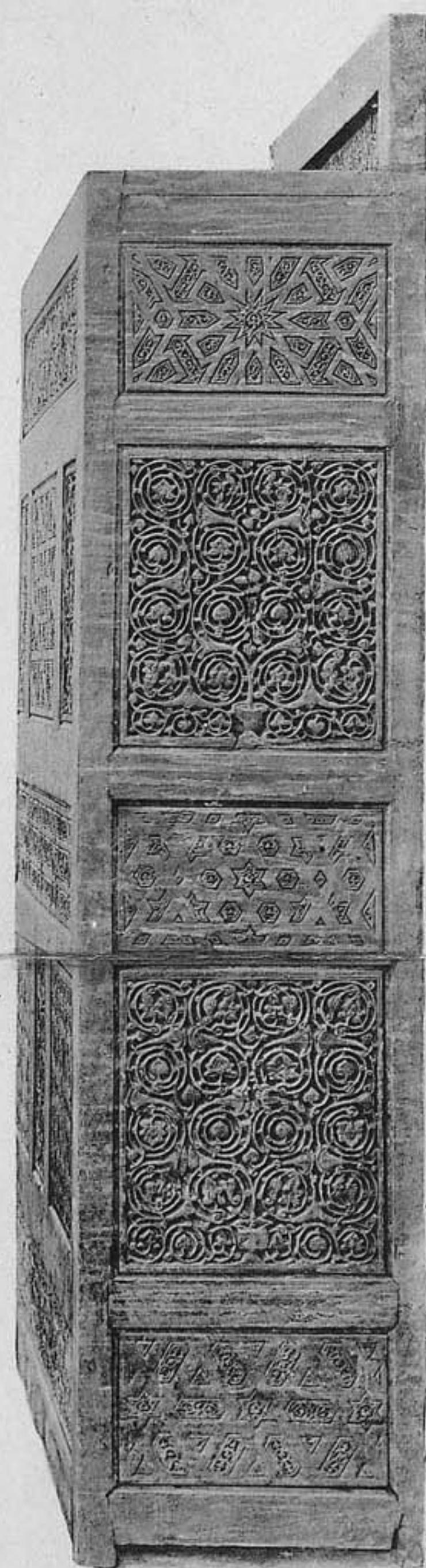


Mihrâb de la Mosquée el-Azhar.



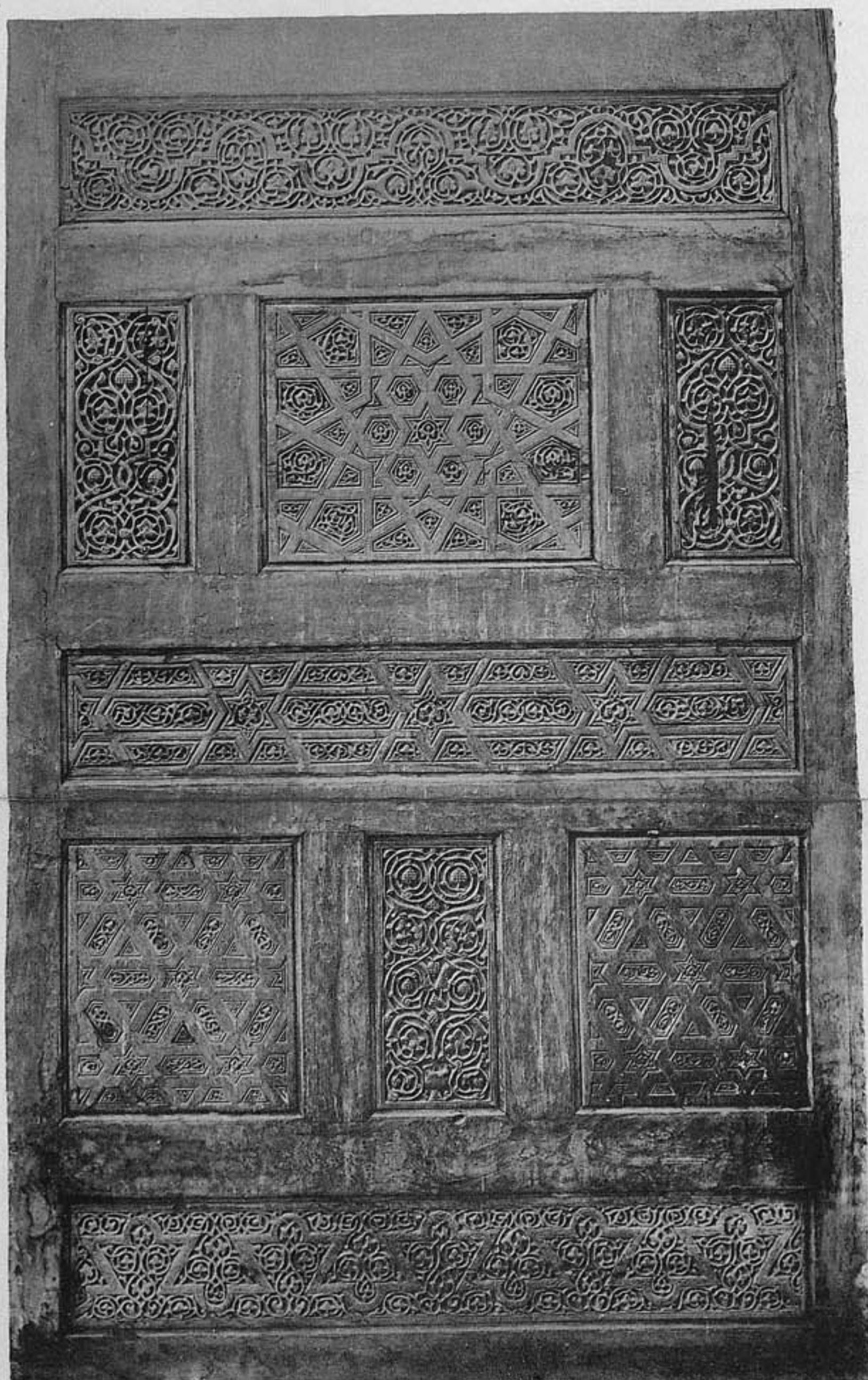
Mihrâb de la Chapelle de Sittî Roukaiya.

(Face.)



Mihrâb de la Chapelle de Sitti Roukaiya.

(Profil.)



Mihrâb de la Chapelle de Sitti Roukaïya.

(Dos.)



Mihrâb de la Mosquée de Sittî Nafîsa.